Les enjeux d'une reconstruction

« C'était la nuit noire et tout le long de l'avenue Janvier, des tas de pierres avec dans les caves, des familles qui s'abritaient comme elles le pouvaient sous des bâches. Un seul immeuble se dressait sur la droite et l'on distinguait les ruines de Kergus et la masse du lycée avec une énorme brèche à l'emplacement des bureaux du proviseur et de la conciergerie » tel est le souvenir qu'a gardé Paul Fabre de son arrivée à Rennes, le 13 novembre 1944.

Il accompagnait son père, Maurice Fabre, nommé proviseur du lycée de garçons. Cette nuit là, ils trouvèrent pour les accueillir le censeur Paul Puchelle qui, rétabli dans son poste¹, avait commencé à regrouper les élèves dispersés ; à ses côtés se tenait l'intendant Jouannic et Bollot, un ancien collèque du lycée de Laval, professeur de Physique.

Le jour venu, ils purent mesurer l'étendue du désastre : « la masse imposante de l'édifice avait résisté au milieu d'immeubles totalement effondrés » mais à quel prix ! « Si les robustes assises de granite avaient tenu bon dans l'ensemble, les morsures des explosions avaient entamé le gros œuvre ; une bombe anglaise à retardement de fort calibre, qui avait pénétré dans les locaux administratifs de la façade de l'avenue Janvier, avait ouvert une brèche béante ... L'explosion du pont Saint-Georges ... avait endommagé les toitures et le gros œuvre de l'aile nord, du pavillon d'angle et de la salle des fêtes ... Le souffle puissant des mines avait décapité l'édifice ...²».

On leur confia que cela aurait pu être pire si la défense passive n'avait réussi à stopper net l'initiative d'un des agents du lycée : ayant trouvé une bombe d'avion dans le bureau du proviseur, il l'avait roulée jusqu'en haut de l'escalier et s'apprêtait à la faire descendre, expliquant « qu'elle n'avait pas encore éclaté » et qu'ainsi « le bureau de M. le Proviseur aurait été épargné » !³ La Cour des Colonnes était encore encombrée de murets en parpaings construits par les allemands pour distribuer l'espace au fur et à mesure de leur expansion à l'intérieur du lycée⁴.

D'escaliers aux marches instables, en couloirs aux planchers crevés, la visite du reste de l'établissement offrait partout le même aspect de désolation : ici les plafonds étaient à terre, là toutes les vitres avaient été soufflées. A la nuit tombée, le réseau électrique s'épuisait à délivrer un éclairage sinistre. On allait s'apercevoir plus tard que le gros œuvre côté Petit Lycée avait été déstabilisé en partie sans doute par l'aménagement des caves en centre de transmission pour la Luftwaffe.

Urgences

La guerre marquait le pas au Nord et à l'Est, elle faisait rage encore à Saint-Nazaire et Lorient, mais dans Rennes libéré la vie avait repris son cours. Il fallait d'urgence trouver les moyens d'accueillir des élèves chaque jour plus nombreux. Sécuriser, déblayer ; on ne pouvait guère compter que sur ses propres forces.

Les agents de service, au témoignage de Paul Fabre, abattirent un travail considérable.

Ils commencèrent par effacer les constructions laissées par les allemands, cassant à la masse les murs en parpaings, démontant les cloisons érigées dans les dortoirs et faisant disparaître entre Cour des Grands et Cour de la Chapelle de « curieux WC où une dizaine de sièges se faisaient face comme pour une conférence au sommet »⁵. Ils consolidèrent huisseries et escaliers, remirent des carreaux en vitrex aux fenêtres, bouchèrent les trous des parquets avec des plaques de zinc⁶, refirent quelques peintures ...

Mais d'évidence la tâche excédait les forces en personnel et en crédits dont pouvait disposer un établissement scolaire, fût-il le seul lycée de garçons à la ronde.

Les bâtiments appartenaient à la Ville. Celle-ci prêta son concours dans un premier temps pour déblayer ce qu'avaient jeté à terre bombardements et explosion du pont, pour dégager pierres, briques, bois de charpente en équilibre instable et consolider les murs éventrés du bâtiment d'honneur ; c'est chose faite lorsque Guy Sévaux, élève de première prend sa photo le 1er mai 1946.

Un architecte, M. Lemoine, avait été désigné par la Ville pour étudier et mener à bien la reconstruction. Sa première tâche fut de mettre hors d'eau⁷ les corps de logis dont le gros œuvre avait tenu.

Incertitudes

Mais en dépit les pressions exercées par le Proviseur qui savait pouvoir compter sur l'appui de l'adjoint au maire Henri Fréville, alors professeur d'histoire-géographie au lycée, force lui était de constater que la reconstruction n'avançait guère ou alors de manière pour le moins cahotante.

« L'habit ne fait pas le moine et Lemoine ne fait pas le lycée !» pestait Maurice Fabre.

La situation était en effet, complexe.

Entreprises et architecte étaient sollicités de toute part par des clients dont les disponibilités financières paraissaient plus solides que celles de la municipalité. Craignant d'être payés avec retard, ils manifestaient peu de zèle, n'intervenant au lycée, selon le proviseur, que dans l'intervalle entre deux chantiers à leurs yeux prioritaires ce qui rendait improbable la coordination entre corps de métier.

L'explication était sans doute juste mais les atermoiements des entrepreneurs et la circonspection de l'architecte pouvaient aussi s'expliquer par l'absence de lisibilité du projet de reconstruction.



Eté 1952 : les terrains militaires voisins du lycée presque reconstruit

Reconstruire à l'identique ou remodeler pour moderniser en s'adaptant aux exigences pédagogiques contemporaines ? Tel était le dilemme.

Et si l'on choisissait de remodeler, jusqu'où aller? Maurice Fabre songeait à l'annexion des terrains libérés par la destruction de la caserne Kergus et de la prison militaire, pour y loger les équipements sportifs, l'internat et le Petit Lycée⁸. D'autres dans le même temps rêvaient de la destruction du lycée au profit d'opérations immobilières en centre ville et de la construction d'un campus en périphérie.

Difficile d'imaginer la suppression d'un lycée si ancien et qui, malgré la concurrence d'établissements confessionnels restés intacts voyait d'année en année ses effectifs s'étoffer⁹ mais il était désormais hors de question de l'agrandir sur place. Dès 1951 l'idée d'une annexe se profile ; en 1953 le Proviseur en évalue la capacité pour permettre l'acquisition des terrains de la Grenouillais. Il est déjà question de construire un lycée de filles au sud, mais, *vade retro*, la mixité jugée d'un commun accord mal adaptée « au contexte Rennais », ne sera testée qu'à l'externat!

A ces incertitudes de carte scolaire s'ajoutaient des conflits de compétence et des querelles de procédure.

La municipalité, propriétaire du terrain et des murs, était pressée d'avoir un lycée de garçons¹⁰ en état de marche mais, s'agissant des locaux existants, ne se sentait tenue financièrement qu'à une simple remise en état. Après avoir engagé des sommes importantes lors des premiers exercices budgétaires qui ont suivi la Libération, elle s'était donc logiquement tournée vers l'Etat, responsable des lycées, pour être remboursée des avances qu'elle avait faites et pour que soient pris en charge les travaux de reconstruction¹¹.

Les ministères concernés, *Ministère de l'Education Nationale* et *Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme* (MRU)¹² refusèrent au motif que les procédures pour l'inscription au *Plan National de Priorité* n'avaient pas été suivies (argumentation de l'EN)¹³ et qu'une partie des réparations demandées dans les locaux sains étaient en réalité la conséquence de l'absence de travaux d'entretien par la Ville depuis 50 ans¹⁴ (argumentation du MRU).

On ne « laisse pas tomber » l'établissement pour autant, on trouve des biais de financement. Reste que depuis quatre ans, les retards se sont accumulés et que l'on a réparé, au jour le jour, sans moderniser¹⁵.

Accélération

Nous sommes déjà à la rentrée d'octobre 1949. C'est un tournant. En décembre la Ville adhère « aux deux syndicats de reconstruction, organismes coopératifs contrôlés par le MRU, le chantier sera confié, dès approbation par la Préfecture, à un de ces deux organismes : on pourra travailler dès lors sans désemparer » pense-t-on ¹⁶. Cela est vrai pendant les trois années suivantes. Dès 1953 cependant, les restrictions budgétaires viennent de nouveau ralentir le rythme des travaux et reculer l'espoir d'en avoir enfin fini.

1953 : extérieurement le Lycée paraît réparé. La grande porte d'entrée a été posée le 19 octobre 1951¹⁷, les derniers échafaudages sont enlevés pendant l'été 1953. Mais un observateur attentif aurait pu noter qu'à cette date, la Salle de Fêtes comme la Chapelle où les travaux avaient démarré après la communion de 1952, n'ont pas encore de vitres¹⁸. A l'intérieur tout est à faire ou presque.

Il reste encore 2 dortoirs (sur 9) à rénover. Pour les études et les salles d'externat on attend les plâtriers.

A pied d'œuvre, ils travaillent vite mais prennent les salles quatre par quatre! classe après classe on case donc les élèves dans quatre salles mobiles, mais aussi dans la Salle des Fêtes et le Parloir juste rénovés car, derrière les vaillants plâtriers, les plombiers, électriciens et autres menuisiers ne suivent pas. Ah ce menuisier! ... Il met les nerfs du Proviseur à rude épreuve. Et ces immondes pissotières et cabinets d'aisance qui ornent chacune des cours et que personne ne se soucie de reconstruire! [notons qu'il n'est nullement question de les déplacer]. Ce « passage pompiers », rue Toullier qu'on se refuse à envisager! Ces armoires, ces tables, ces chaises bien fatiquées que l'on ne remplace qu'au compte-goutte!

Petit miracle

Au milieu de ce tohu-bohu un petit miracle est néanmoins en train de s'accomplir : la modernisation de l'espace des Sciences Naturelles soit quatre salles, une annexe et la grande Salle de Collections.

Comment Pierre Garbarini, responsable du labo de Sciences Naturelles s'y est-il pris? L'appui de ses collègues, ceux du Proviseur Fabre et de l'Inspecteur Général de la discipline, Firmin Campan, lui furent rapidement acquis d'autant que le lycée avait deux grosses classes préparatoires d'Agro et de Véto¹9 dont les résultats aux concours étaient bons. Son investissement et sa ténacité ont fait le reste.

C'est lui qui après une visite au service « modèle » du lycée Saint-Louis à Paris, réalisa les plans et les devis approximatifs des équipements souhaités dont le « clou » était la réalisation d'une salle de TP carrelée où les élèves disposeraient de 6 tables formant paillasses. Pour ne prendre qu'un exemple du changement d'échelle, les salles de cours étaient équipées de neuf prises électriques là où l'on se contentait d'une prise par classe rénovée²⁰. L'architecte traîna les pieds pour faire le devis détaillé ... la Ville faillit se défausser ... mais ces travaux furent finalement financés à raison de 1 909 215 F versés par le Ministère et de 955 000 F payés par la municipalité.

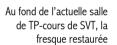


Pierre Garbarini, 1945-46

Exemple unique de modernisation pédagogique, les travaux s'étalèrent de février à la mi-septembre 1954.

Mystères et surprise

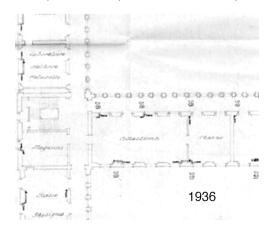
Un mystère subsiste néanmoins : comment la fresque découverte en octobre 2003 dans le cadre de l'actuelle phase de rénovation du lycée a-t-elle pu échapper à l'attention des ouvriers et de l'architecte ? à la lecture du phasage prévu par celui-ci, la Salle de Collections où se trouvait cette fresque, a été rénovée du 22 mars à la dernière semaine d'avril 1954. Un mois. C'est par comparaison un peu juste pour cette salle deux fois plus grande qu'une salle ordinaire. Il est vrai que l'on n'y prévoyait pas d'équipement nouveau. Dans ces conditions peut-être n'avait-on pas jugé utile de déplacer les grandes armoires ! En 2003, quand on les déplaça, la couche de peinture la plus récente délimitait le contour des meubles, des coulures atteignaient la fresque. La négligence « intéressée » des équipes de 1954 a-t-elle sauvé la fresque des années 30 ? Aucun des familiers du lycée de cette époque n'en ayant -à notre connaissance- entendu parler, on peut légitimement le penser. A moins qu'en catimini l'architecte Lemoine n'ait décidé d'épargner l'œuvre.





Cette recherche sur la Reconstruction du lycée nous réservait encore une surprise conduisant à une autre énigme. Il s'agit cette fois de la Salle de Collections de Physique.

Dans une longue lettre que le Proviseur rédige le 25 mai 1949 à l'intention du Maire sur les travaux en cours et à faire nous avons été attirés par le paragraphe suivant : « Nos services de Physique sont à l'étroit. L'accroissement du nombre des élèves rendrait nécessaire la mise en service d'une deuxième salle de manipulation, le cloisonnement en deux pièces de dimensions raisonnables, de l'immense musée de physique du 1° étage nous fournirait le local nécessaire pour la réalisation de ce projet dont on pourrait entreprendre l'étude dès à présent quitte à le réaliser dans un avenir prochain ».



Les collections de physique sont, nous le savons, une des richesses de l'établissement mais où pouvait bien se trouver cette « immense salle » qualifiée de « musée » ? La salle au dessus de la salle Hébert ? Conçue initialement comme salle de manipulations de Sciences Naturelles, dévolue par la suite à la Physique, elle est en effet assez grande pour cela mais on ne voit quère comment on pourrait la partager.

Il fallait se référer aux plans

Là, surprise! Les plans Martenot, les plans Le Ray, le plan de l'Hôpital n°1 (1914-1919), le plan d'installation du chauffage central (1936) indiquent tous une grande salle (parfois étiquetée *Salle de Collections de Physique*) à l'emplacement de l'actuelle Salle de Collections **et** de celui des « petits amphis » qui est situé au bout du couloir. C'est cette salle, de dimensions analogues à celle de Sciences Naturelles, que désignait Maurice Fabre.

En réfléchissant on réalise que le beau mobilier de la Salle de Collections de Physique actuelle est effectivement bien à l'étroit dans son espace. On imagine bien les deux grandes tables disposées en long, dans l'axe de la grande vitrine centrale avec, contre les murs, une ou deux armoires supplémentaires.

Il faut se rendre à l'évidence : à un moment donné le vœu exprimé par le proviseur Fabre en 1949 a été partiellement exaucé. La Salle de Collections a été amputée de moitié mais son mobilier et les trésors qu'ils contenait ont été sauvegardés.

Mieux! Pour constituer la salle de classe supplémentaire on a eu l'heureuse idée de démonter et remonter un petit amphi comme Martenot en avait construit pour toutes les petites salles. L'heureuse mais insolite²¹ disposition des deux « petits amphis » placés symétriquement de part et d'autre de la Salle de Collections aurait dû, à la réflexion, nous alerter depuis longtemps sur ce remaniement dont personne ne se souvenait.

Il est peu probable que l'opération ait eu lieu du temps du proviseur Fabre qui, en 1955 encore, signale dans un descriptif de l'établissement une Salle de Collections de 110 m²; d'autant que son fils Paul Fabre revenu au lycée en qualité de professeur agrégé d'histoire n'a aucun souvenir à ce sujet. Maurice Fabre part à la retraite en 1957. Jean-Paul Paillard se souvient pour sa part d'avoir eu cours avec Duros, en 1961-62, dans le petit amphi rapporté. L'opération a dû se faire entre ces deux dates. En ce cas le proviseur responsable serait M. Steib.

Au terme de cette étude de la Reconstruction du lycée on se dit que l'impression de tranquille majesté que dégage l'édifice donne une image trompeuse de l'atmosphère qui y a souvent régné.

Quarante ans de construction/reconstruction (1859-1899), cinq ans où l'on se serre pour faire place à l'hôpital militaire (1914-1919), des mois de remise en état, l'accueil des classes repliées en 1939, la cohabitation avec un Occupant d'année en année plus envahissant (1940-1943), l'éparpillement champêtre (1943-1944), la Reconstruction (1944-1955?), le divorce déstabilisateur de 1968 ... Rien moins qu'un long fleuve tranquille ... Mais à chaque étape, le « tuilage » des équipes aidant, l'établissement a fait la preuve de ses capacités d'adaptation. Après vingt-cinq ans de relative sérénité le long de l'« avenue des manifs », il est entré en 1994 dans une nouvelle ère de transformation marquée par de « grands moments » : ah ce trou du self! cet escalier métallique de trois étages mangeant la Cour des Colonnes! ces courses à la recherche d'une salle tranquille! ces déménagements de la documentation, de la salle des profs! ces crissement des outils sur la pierre ... Une petite pause et voilà que c'est reparti! Pas de crainte que nous nous endormions ...

Mais le jeu en vaut vraiment la chandelle.

Agnès Thépot

¹ Pour avoir appartenu à une « société secrète interdite » par la loi du 13 août 1940 (loge maçonnique), il avait été suspendu en octobre 1942, déclaré démissionnaire d'office en mars 1943 et mis à la retraite le 3 avril suivant (Cf Yves Rannou, *Assainir*, Echo n°25).

² Maurice Fabre cité par Y. Rannou dans « Zola, le lycée de Rennes dans l'histoire », Apogée, 2003.

³ Témoignage de Paul Fabre. (2006)

⁴ On dit que les traces d'agrafes métalliques, encore visibles sur les colonnes, sont les derniers témoins de cet encloisonnement.

⁵ P. Fabre. Le passage pompiers actuel n'existait pas. Cela correspond à l'emplacement de l'actuelle salle de reprographie.

⁶ Hâtez-vous d'aller repérer les dernières avant que la rénovation du Collège ne les fasse disparaître!

⁷ Couvertures en tôle ondulée qui ne seront que très progressivement remplacées.

⁸ Malgré vingt ans de promesses de cession des terrains de Kergus au lycée, la décision est prise de les affecter à la construction d'une Cité administrative dont les travaux commencent en 1953. Les terrains de l'ancienne prison militaire d'où émettait la radio ont été brièvement utilisés quand, pour faire face à l'afflux d'élèves, le lycée y a installé, en 1954, des classes préfabriquées « Bruneau ». Par la suite les locaux de la télévision puis la Maison de la Culture, aujourd'hui TNB, y seront construits.

⁹ Dès 1948 le nombre des élèves est de 1150 (contre 950 en 1938) dont 383 rationnaires. En 1955 il s'établit à 1415 dont 515 rationnaires.

¹⁰ N'oublions pas que le lycée accueille les élèves depuis la classe enfantine jusqu'aux classes préparatoires comprises. En 1954 ces dernières sont toutes réouvertes : Lettres-Sup et Rhéto-Sup, Math-Sup et Math-Spé, Saint-Cyr, Navale, Colo, HEC, Agro et Véto.

¹¹ En septembre 1949 l'architecte Lemoine estimait le coût pour l'année 1950 à 45 millions de francs dont 18 à rembourser à la Ville.

¹² Le MRU, « accordant une vision moderniste des villes à l'évolution des structures économiques » gère le fonds des Dommages de Guerre.

¹³ La procédure aurait dû être la suivante:1) programme de reconstruction dressé par l'Inspecteur d'Académie, 2) élaboration d'un avant-projet par l'architecte 3) Communication des plans et devis a) au délégué interdépartemental du MRU à Rennes b) au Conseil Général des Bâtiments de France pour approbation. Le ministère de l'Education Nationale après avoir vérifié la conformité du projet avec les instructions officielles en matière de pédagogie et de vie scolaire, transmet celui-ci au Comité interministériel chargé de l'inscription au Plan National de Priorité. [Comme précisé par deux courriers, ministériel et préfectoral, au Maire de Rennes, respectivement datés du 7 et du 13 octobre 1949]

¹⁴ C'est à dire depuis la construction du lycée (derniers travaux d'équipement de la Salle des Fêtes par l'architecte Le Ray :1899)

¹⁵ Ainsi, contrairement aux instructions de janvier 1949, les dortoirs rénovés des élèves de prépas sont toujours dépourvus de cabines.

¹⁶ Courrier manuscrit d'Henri Fréville au Censeur (remplaçant le Proviseur en congé) en date du 16/12/1949.

¹⁷ Quand le proviseur Maurice Fabre et le Ministre Edmond Naegelen posent en 1947 sur le perron du lycée, l'ouverture est encore béante. (Cf Echo n° 18 p 7)

¹⁸ L'équipement en vitres de la Salle des Fêtes est en cours, celui de la Chapelle n'est achevé qu'en juin 1954. Rappelons que la pose des vitraux actuels par Gabriel Loire date de 1964.

¹⁹ En 1952, la classe de préparation aux Ecoles Nationales Vétérinaires comptait 42 élèves dont certains venaient de l'Orne, de la Sarthe ou encore de Vendée ; Les résultats au concours plaçaient (selon le Proviseur) cette prépa « juste après Lyon ». La salle ultra moderne sera réservée aux prépas.

²⁰ Circuits d'eau, de gaz, d'électricité, éviers, tableaux articulés, stores occultants, lampes réfléchissantes, mobilier adapté, rien n'était oublié.

²¹ Le long d'un couloir, les salles sont en général toutes disposées dans le même sens en fonction de l'éclairage naturel.